



Economie  
**contre; "Une disposition antidémocratique"**

Christophe Alix  
375 mots  
19 janvier 2010  
Libération  
LBRT  
015  
8922  
Français  
Copyright 2010. SARL Liberation. All Rights Reserved.

L'économiste **Jean-Paul Fitoussi** préside l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). Pour lui, l'idée d'inscrire une limitation du déficit public dans la Constitution est "totalement dogmatique".

Faut-il fixer une limite au déficit public ?

L'idée n'est pas neuve. L'économiste libéral Milton Friedman l'avait proposée dès les années 70 et les Etats qui ont exploré cette piste en ont tous conclu qu'ils avaient assez de contraintes pour ne pas en rajouter ! Le cas de l'Allemagne me paraît un peu à part : il s'agit d'un Etat fédéral avec des dispositions particulières. Personne ne sait bien d'ailleurs si cette disposition inscrite dans la Loi fondamentale et qui s'appliquera à partir de 2011 a de réelles conséquences sur le plan institutionnel ou si elle est purement rhétorique.

Serait-ce une bonne idée pour la France ?

Je frémis à l'idée de ce qu'aurait donné une telle règle appliquée à la situation actuelle ! Lorsque la société est en souffrance, les Etats ont au contraire plus que jamais besoin de marges de manœuvres. On fait trop de cas des déficits et de la dette. Le feu, c'est le chômage.

Mais le texte allemand dit que la règle ne vaut que dans des conditions économiques "normales"...

Ces conditions économiques n'existent plus, et les circonstances exceptionnelles deviennent la norme. Ces dispositions sont contraires à la démocratie et je m'étonne de voir que certains réclament de discipliner nos démocraties. Il y a une contradiction dans les termes.

Vous êtes contre l'inscription de règles à l'échelle européenne ?

Pas forcément si l'on avait un gouvernement fédéral avec, comme outre-Atlantique, la possibilité d'être en déficit au niveau national mais l'obligation d'être à l'équilibre au niveau local. Quand je vois que Bruxelles a engagé des procédures contre 20 pays sur 27 dans l'Union, je me dis que ce ne sont pas les Etats qui sont fautifs mais la règle qui est mauvaise. A partir du moment où il n'existe pas d'autorité budgétaire centrale, des contraintes comme le pacte de stabilité sont contraires aux intérêts de chaque pays.

LI20100119373.txt

Document LBRT000020100119e61j00021